

Compte Rendu CNFA du 19 avril 2015

Présents :

Thomas Urban, Bérengère Portal, Aurélie Sotousek, Thomas Depondt, Thibault Picard, Carine Varlez, Alban Schieber

Excusés :

Adrien Arjona,

Absent :

Jérôme Denerf

Début : 18h35

Fin : 21h

Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Préparation du calendrier de la saison 2015-2016
3. Projets de développement
 - Fixation d'objectifs nationaux et locaux
 - Accompagnement des clubs (subventions, matériels...)
4. Constitution des groupes de travail sur les nouveaux règlements
5. Questions diverses

1. Ouverture :

- Match Montpellier-Paris :

Ce match de 1^{ère} journée a été initialement reporté au 4 avril après l'accord des clubs concernés. Toulouse initialement prévu pour l'arbitrage devait également envoyer un arbitre.

A quelques jours de la rencontre, il semblerait que Paris ne pouvait pas descendre en raison du weekend prolongé (Pâques) et Montpellier n'avait plus de terrain disponible pour accueillir le match. Les clubs se seraient mis d'accord pour reporter le match au 18 avril.

Malheureusement, aucun des deux clubs n'a prévenu le CNFA de ces problèmes et de ce changement de date, ce qui est contraire au règlement. De plus cette modification ne permettait à Toulouse de fournir un arbitre comme prévu car il jouait le même jour.

Face à la situation, le CNFA se pose une question importante qui impacte toute sa démarche : qu'est-ce que le championnat ? Une compétition ou un outil de développement ?

Après discussion, il apparaît évident que le championnat doit être un outil de développement mais qu'il doit être encadré.

Ainsi, le CNFA valide le match mais tient à avertir les deux clubs qu'ils n'ont pas respecté le règlement en matière de communication avec le CNFA, et demande expressément à ce que cela ne se reproduise plus.

Le CNFA rappelle que pour des questions d'assurance, les dates du championnat sont déclarées au Ministère et à l'assureur, et donc toute modification sans en avertir le CNFA peut entraîner des complications et notamment la non assurance pour le match et donc la responsabilité des dirigeants des clubs impliqués.

- François Daniel :

Suite au retrait de la vie du football australien de François Daniel, en 2013, celui-ci n'a pas fait l'objet de convocation devant la commission de discipline et donc n'a pas été condamné. L'UNSL et le CNFA ne peuvent donc pas l'interdire de revenir aujourd'hui. Dans la mesure où il est à jour de sa cotisation, il est donc potentiellement sélectionnable pour jouer avec son club et en équipe nationale.

Cependant, le CNFA organisera une rencontre conjointe avec l'UNSL, le club de Paris, le sélectionneur national et François Daniel afin de mettre au clair les choses pour que personne ne revive les difficultés de 2013.

Le CNFA doit plus se concentrer sur le développement et aller de l'avant. Même si des excuses seraient les bienvenues, nous devons faire table rase du passé, mais l'UNSL par l'intermédiaire de sa Président précise que au moindre faux pas, la commission de discipline sera saisie.

2. Développement :

Comment se développe-t-on ?

Il existe plusieurs pistes à explorer :

- Equipes nationales : Doivent-elles être un moteur pour augmenter le niveau des clubs ou avons-nous un objectif de remporter une compétition majeure ?
- Compétitions : Les compétitions doivent être des outils de développement ou une compétition pour la compétition ? En fonction de ce choix le règlement doit être orienté (plus ou moins souple sur forfait, prêts de joueurs etc...)
- La formation de coach et d'arbitre
- Comment toucher les jeunes et les enfants (par exemple : réforme des rythmes scolaires...)
- Accompagner les clubs par des outils à la recherche de subvention et de sponsor.

Le CNFA va travailler sur ce sujet et présenter 2/3 propositions à l'assemblée générale de juin, qui seront à mettre en place l'année prochaine.

Un mail sera envoyé aux clubs afin que s'il y a des membres intéressés d'aider sur le sujet, ils puissent le faire.

3. Constitution des groupes de travail sur les nouveaux règlements

Un mail sera envoyé pour rassembler ceux qui veulent y participer.

4. Calendrier : 2015-2016

- Coupe de France 19 septembre 2015 – dossier de candidature examiné en juin
- Coupe du Sud : 19 mars 2016
- Coupe du Nord : 19 mars 2016
- Date du début du championnat : 17 octobre 2015
- Finale du championnat 25 juin 2016
- 3 weekends seront bloqués pour des entraînements et matchs amicaux de l'équipe nationale
- Des weekends seront banalisés pour permettre aux clubs d'organiser des matchs amicaux.

Un des problèmes soulevés est la question de forfaits répétitifs. D'où un questionnement sur les modalités d'intégrer le championnat.

Le CNFA met en avant certains points essentiels pour la bonne tenue de la compétition et du développement du sport :

- Obligation d'avoir des arbitres formés. Si ce n'est pas le cas, le CNFA mettra à disposition les moyens pour former de nouveaux arbitres (possible par vidéo)
- Obligation de formation des Coachs. Une session avant le début du championnat sera mise en place sur Paris, pour les clubs ne disposant pas de coachs formés.
- Le règlement stipule qu'un minimum de joueurs est requis pour inscrire une équipe. Cette règle est maintenue. Si un club n'a pas le nombre requis, il peut toujours passer des accords avec une autre équipe qui prêtera des joueurs à l'année

5. Questions diverses

L'équipe féminine de Paris souhaite participer au tournoi de Londres. La question doit être posée au Bureau de l'UNSL, notamment pour des questions d'assurance.